

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITÉE

E/CONF.53/L.41
16 août 1967

FRANCAIS
Original : RUSSE



CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA
NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Genève, 4-22 septembre 1967

Points 8 et 9 de l'ordre du jour provisoire

Distr. double

NORMALISATION NATIONALE

PROBLEMES QUI SE POSENT DANS UN PAYS A NATIONALITES MULTIPLES
POUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Document soumis par le Gouvernement
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

GE.67-17394

PROBLEMES QUI SE POSENT DANS UN PAYS A NATIONALITES MULTIPLES
POUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

(A.N. KOMKOV - Président de la Commission de terminologie
du Conseil national des cartographes de l'URSS, Moscou)

La normalisation des noms géographiques dans l'Union des Républiques socialistes soviétiques présente des particularités et s'effectue sur la base des principes de la politique soviétique des nationalités. L'Union soviétique est un Etat socialiste à nationalités multiples, réunissant 130 peuples comptant un nombre plus ou moins grand d'individus, chacun de ces peuples conservant et développant sa culture, à forme nationale et à fond socialiste. La plupart de ces peuples ont et développent leur langue et leur littérature.

L'égalité de droit des nationalités fait loi dans la vie des Etats soviétiques. Les peuples de toutes les nationalités de l'Union soviétique jouissent du droit et ont la possibilité de s'instruire dans leur langue maternelle et aussi de créer et de développer des organes de direction administrative et économique utilisant cette langue maternelle.

Le droit à l'éducation, avec instruction dans la langue maternelle, est assuré par l'article 121 de la Constitution de l'URSS. Dans l'Union soviétique existent toutes les conditions pour un développement nouveau et un enrichissement mutuel des cultures et des langues nationales. Plus de 50 nationalités n'ont reçu leur système d'écriture qu'après la révolution d'octobre. A l'heure actuelle, dans l'URSS se publient des livres, des revues, des journaux, des cartes et atlas géographiques édités en plus de soixante langues nationales. Une place particulière parmi ces langues est réservée à la langue russe; elle sert de moyen essentiel pour les relations entre nationalités et donne à chacun des peuples soviétiques la possibilité de jouir de la science et de la culture de tous les autres peuples soviétiques. L'importance de la langue russe réside encore dans le fait que son alphabet est à la base de l'écriture de beaucoup d'autres langues de peuples d'URSS. Mais l'alphabet cyrillique n'est pas le seul dans l'Union soviétique. Les peuples des Républiques arménienne et géorgienne ont leur propre système national d'écriture. L'alphabet latin est employé depuis longtemps dans les Républiques lettone, lituanienne et estonienne.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'effectue dans l'URSS la normalisation interne (nationale) des noms géographiques.

Les tâches de la normalisation ne peuvent dans ces conditions se limiter à la fixation d'une graphie unique et constante des noms géographiques pour les détails topographiques du pays dans une quelconque langue officielle, par exemple en russe. La normalisation des noms géographiques de l'URSS est liée au problème d'enregistrement et de fixation de la forme nationale des noms et de leur transcription à partir de chaque langue admise officieusement dans le pays dans toutes les autres langues également admises officieusement. Cette transcription constitue une tâche suffisamment complexe qui s'effectue en trois étapes fondamentales :

1. Normalisation des noms dans la langue de chacun des peuples de l'Union soviétique;
2. Normalisation de la transcription en langue russe de la graphie normale nationale;
3. Normalisation de la transcription du russe en d'autres langues pour les noms dans chaque langue donnée.

(Par exemple, transcription des noms kabardiniens en langue tchouktche, des noms arméniens en estonien, des noms lituaniens en ouzbek).

Ainsi la normalisation intérieure des noms géographiques dans l'Etat soviétique à nationalités multiples s'effectue sur la base des mêmes principes et dans la même suite logique que la normalisation internationale, ce qui présente un intérêt certain pour la présente Conférence.

La normalisation des noms géographiques de l'URSS intéresse un large cercle d'organisations d'Etat, d'organisations scientifiques, pédagogiques et culturelles et d'organisations publiques. Ce sont les organes de la direction administrative, des communications, du transport, de l'éducation, de l'édition, et tout particulièrement du service d'Etat de géodésie et de cartographie qui sont plus spécialement intéressés. Le service d'Etat de cartographie et de géodésie peut avoir affaire avec une très grande quantité de noms géographiques; les noms enregistrés lors des levés sur place et reportés sur les cartes topographiques constituent la base première pour la normalisation. C'est justement pourquoi la Direction principale de la géodésie et de la cartographie près du Conseil des ministres de l'URSS a mis entre autres parmi ses tâches essentielles "La coordination des travaux pour la désignation et une nouvelle désignation des détails géographiques".

La normalisation des noms géographiques de l'URSS en ce qui concerne leur transcription sur les cartes et dans d'autres documents officiels s'effectue actuellement sur la base d'une "Instruction générale"^{1/} et de "Règlements"^{2/} qui définissent les principes fondamentaux du système unifié de graphie des noms géographiques et de leur transcription en russe à partir des langues d'autres républiques fédérées et autonomes de l'URSS. Les règles détaillées de la transcription en russe de noms géographiques provenant de diverses langues de l'URSS sont fixées par des instructions locales, par exemple, "Instruction pour la transcription sur les cartes de noms géographiques de la SSR d'Azerbaïdjan, Moscou, 1956". Le nombre total de ces instructions déjà élaborées maintenant est de 58. Elles sont établies en contact étroit avec les organes administratifs et scientifiques des Républiques correspondantes et, en règle générale, sont admises dans lesdites Républiques en tant qu'instructions officielles. Pour l'établissement de ces instructions on fait appel à des linguistes, cartographes et géographes éminents. Les recherches toponymiques, qui se sont considérablement développées ces dernières années, facilitent beaucoup l'élaboration des principes essentiels des règlements de transcription des noms géographiques^{3/}. Les résultats de ces recherches, tels que le recueil "Principes de toponymie"^{4/} et le "Dictionnaire des termes géographiques locaux", E. et V. Mourzaev^{5/} sont utilisés pour l'établissement de méthodes de notation sur place des noms, la rédaction des recommandations sur l'attribution des noms à des détails géographiques anonymes dans des régions peu habitées, l'enregistrement et le choix de noms consacrés.

-
- 1/ Instruction générale sur la transcription des noms géographiques sur les cartes, Edition géodésique, Moscou, 1958.
 - 2/ Règlements pour la graphie sur les cartes des noms géographiques de l'URSS, Edition géodésique, Moscou, 1961.
 - 3/ E.M. Pospelov. La situation actuelle de la toponymie dans l'URSS. Nouvelles de l'Académie des sciences de l'URSS, série géographique, 1966, No 4.
 - 4/ Principes de toponymie, Moscou, 1964.
 - 5/ E.T.V. Mourzaev et E.V. Dictionnaire des termes géographiques locaux, Moscou, 1959.

La normalisation des noms géographiques est précédée d'un vaste travail pour l'enregistrement, la collecte et la systématisation des noms propres d'agglomérations, de stations ferroviaires, d'appontements pour la navigation, des mers, des lacs, des îles, des cours d'eau, des chaînes de montagnes, des pics séparés, des cols, des creux, des accidents de terrain et autres détails locaux. Pour les territoires habités, topographiquement étudiés et économiquement assimilés, les principales sources pour enregistrer et fixer les noms sont les suivantes : Manuels des divisions d'administrations territoriales; Décrets publiés par le présidium du Conseil suprême des Républiques fédérées; ouvrages de références officiels édités par les Ministères des voies de communication, du transport par eau et de l'aviation civile; cartes topographiques et maritimes, dictionnaires géographiques, etc. Cela étant les noms géographiques fixés dans les livres de références officiels sont admis comme obligatoires. Pour les autres noms on procède à une recherche comparative de caractère toponymique.

Le rôle de ces recherches est particulièrement important pour l'étude détaillée et l'assimilation économique de territoires nouveaux et peu étudiés. D'habitude ces recherches se font au cours de levés topographiques. Actuellement, la plupart des pays développés économiquement ont terminé, ou sont en train de terminer, la production de cartes topographiques de leurs territoires et obtiennent ainsi le corps le plus complet de noms géographiques nationaux. Toutefois, pour de nombreux pays en voie de développement la production primaire de cartes concernant leurs territoires attend encore une solution. Pour ces pays il est très important, dès le début des levés topographiques, de définir une politique correcte d'enregistrement et de fixation de noms géographiques locaux qui reflètent les particularités nationales des peuples, habitant telle ou telle région d'un pays donné. Autrement on peut voir apparaître sur les cartes et passer dans l'usage officiel des noms aberrants, inconnus et étrangers à la population locale. Dans la suite il devient difficile de se débarrasser de ces noms. Citons par exemple, la multiplicité des noms géographiques sur le continent africain.

Cela étant, certains pays en voie de développement, particulièrement ceux à population de nationalités multiples, peuvent porter un certain intérêt à notre expérience de collecte et de fixation des noms lors de levés topographiques.

Les méthodes actuelles de production cartographique basées sur l'emploi de la photographie aérienne, rendent inutiles les observations et les mesures directement au sol. Par conséquent, cela exclut la nécessité et la possibilité de la visite et de l'étude complète de tous les territoires cartographiés. Ceci risque d'appauvrir les cartes et en premier lieu parce qu'on enregistre incomplètement les noms de détails géographiques visibles au sol même. Les essais faits, dans ce cas là, pour combler les lacunes en attribuant des noms nouveaux choisis arbitrairement ne peuvent qu'être nuisibles.

Dans la pratique des levés topographiques et de la collecte des noms géographiques, les spécialistes soviétiques se guident habituellement sur les règles essentielles suivantes :

- a) Les noms nationaux des détails géographiques situés sur le territoire de tels ou tels républiques, territoires ou districts nationaux, faute de sources obligatoires, sont reportés sur les cartes en partant de la graphie actuelle dans la langue de la nationalité dominante.
- b) Si dans une république nationale ou une région de l'Union soviétique il y a un territoire dont la population parle une autre langue, et si la langue de la nationalité donnée fait partie de celles admises officiellement en Union soviétique, les noms géographiques dans le territoire donné sont transcrits d'après les règles établies pour cette langue. Par exemple, dans les régions de la RSS de Turkménistan avec sa population Kirguize, Tadjik ou Ouzbek, les noms géographiques sont fixés d'après les règles de transcription à partir des langues correspondantes.
- c) La collecte des noms géographiques est effectuée par des personnes choisie pour cela. En même temps, on enregistre et on recueille les noms non pas sur chaque feuille de la carte, en particulier, mais pour un rayon géographique donné, ayant des limites administratives ou naturelles.
- d) Les noms sont recueillis dans les organes locaux autonomes, les kolkhozes et les agglomérations séparées avec l'aide de gens de la population locale connaissant parfaitement le territoire de leur région ou de leur district. La localisation des détails géographiques dont on enregistre les noms est déterminée en examinant, avec les personnes précitées appartenant à la population locale, les photographies aériennes ou les schémas photographiques du district donné.

- e) Dans les régions peu habitées et à faible densité de population, aux détails géographiques auxquels la population locale ne donne pas de noms, on peut attribuer des noms dans le processus des travaux topographiques sur place. Ces noms doivent refléter les particularités caractéristiques du détail en question, ses dimensions, sa forme, sa couleur, etc. Il n'est pas recommandé d'attribuer des noms aberrants, n'ayant aucun lien avec le détail géographique.
- f) Les noms recueillis sur place et enregistrés d'après d'autres sources ou bien attribués depuis peu, sont groupés suivant un formulaire déterminé avec un bordereau spécial pour chaque feuille de la carte.

Voici une des variantes possibles d'un tel bordereau :

Bordereau des noms fixés sur la feuille (nomenclature)
de la carte à l'échelle , de 196. .

No d'ordre	Sorte de détail géographique	Forme du nom dans les cartes antérieures	Forme du nom d'après les données d'enquêtes auprès de la population locale	Forme du nom d'après d'autres données	Langue	Graphie dans le système national d'écriture	Valeur sémantique du nom	Forme établie du nom	Remarques
------------	------------------------------	--	--	---------------------------------------	--------	---	--------------------------	----------------------	-----------

Dans la plupart des cas, les processus liés à la fixation première des noms s'opèrent dans l'ordre logique suivant :

- Fixation des formes officielles de noms confirmés par voie législative ou fixés dans les publications des organes officiels du pouvoir;
- Enregistrement des noms d'après des cartes publiées antérieurement et d'après les comptes rendus de diverses expéditions, etc.
- Vérification des noms enregistrés d'après diverses sources sur place, et spécification de leur transcription en russe;
- Collecte des nouveaux noms usités par la population locale et leur transcription en russe;
- Attribution de nouveaux noms aux détails anonymes;
- Vérification et confirmation de la liste de tous les noms dans les organes locaux autonomes.

Il faut bien remarquer que dans les pays économiquement développés, pour les territoires desquels on dispose pleinement de cartes à grande et moyenne échelle, on n'a guère à suivre ces processus. Habituellement le genre essentiel de travaux topographiques consiste alors à une remise à jour des cartes, ce pourquoi il semble seulement nécessaire d'utiliser les renseignements sur les changements officiels de certains noms, et dans quelques cas, de spécifier les graphies nationales ou la transcription des noms en langues étrangères.

La préparation adéquate des exécutants a une importance exceptionnelle pour réaliser de façon excellente la première notation des noms. Le spécialiste chargé de cette tâche doit au moins avoir une idée générale du système toponymique du territoire cartographié : savoir dans quelles langues et dans quel ordre logique s'est constituée la nomenclature géographique actuelle et quelle est dans ce processus la part des langues de la population actuelle. Il est également nécessaire d'avoir une certaine connaissance de la langue (des langues) de la population actuelle, de sa composition phonétique, de la syntaxe, des règles d'orthographe, de la terminologie et du glossaire géographique locaux, qui donnent le meilleur rendement pour constituer la nomenclature géographique.

Le spécialiste qui exécute la notation primaire doit être, jusqu'à un certain point un psychologue, choisir son informateur, l'attirer vers lui et en recevoir toutes les données nécessaires. Relevons qu'il est absolument nécessaire de vérifier les données reçues d'un informateur en les comparant avec les renseignements reçus d'un autre. La technique de la notation joue un rôle qui n'est pas sans importance.

Jusqu'ici les moyens les plus répandus de fixer l'information sont toujours en général le journal de campagne et le crayon. Toutefois, le temps est venu d'en venir à l'utilisation de la technique des enregistreurs de son portatifs. Cela permet, une fois les travaux sur place exploités au bureau, d'inviter à écouter la nomenclature géographique prise en note par des spécialistes éminents en linguistique, de façon, avec leur aide, à fixer la graphie et la transcription des noms.

Il ne fait aucun doute que l'expérience que nous venons d'exposer de la fixation des noms pendant les levés topographiques peut, sur plusieurs points, être complétée en se basant sur l'expérience d'autres pays. C'est là le but de la collaboration internationale. Une synthèse de l'expérience mondiale dans ce domaine doit constituer une base solide pour réaliser la normalisation nationale dans chacun des pays du monde.